

Ville d'Acton Vale

grille des usages principaux et des normes

USAGES	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones				
				306	307	308	309	310
HABITATION		classe A-1 unifamiliale isolée						
		classe A-2 unifamiliale jumelé						
		classe A-3 unifamiliale en rangé						
		classe B-1 bifamiliale et trifamiliale isolé						
		classe B-2 bifamiliale et trifamiliale jumelé						
		classe B-3 bifamiliale et trifamiliale en rangé						
		classe C-1 multifamiliale isolée (4 à 8 log.						
		classe C-2 multifamiliale isolée (9 log. et plus						
		classe D - habitation communautaire						
	classe E - maison mobile							
COMMERCE		classe A-1 bureaux						
		classe A-2 services						
		classe A-3 écoles musique, dans						
		classe A-4 alimentation(- de 300 m ca)						
		classe A-5 vente au détail(- de 300 m ca)						
		classe A-6 meubles, équip.(- de 300 m ca)						
		classe A-7 commerces(+ de 300 m ca)						
		classe A-8 imprimeries(- de 200 m ca)						
		classe B-1 spectacles, salles de réunion						
		classe B-2 bars, brasseries						
		classe B-3 commerces érotique						
		classe B-4 récréation intérieure						
		classe B-5 arcades						
		classe B-6 récréation ext. intensif	art. 17.4					
		classe B-7 récréation ext. extensif						
		classe B-8 observation nature		•				
		classe B-9 clubs sociaux						
		classe C-1 hébergemen						
		classe C-2 gîte du passan						
		classe C-3 restauratio						
		classe C-4 cantines						
		classe D-1 poste d'essence						
		classe D-2 station service, lave-auto	art. 19.2					
		classe D-3 ateliers d'entretie	art. 19.2,19.3					
		classe D-4 vente de véhicule	art. 19.2					
		classe D-5 pièces et accessoires						
		classe E-1 construction, terrassemen						
	classe E-2 vente en gros, transpor	art. 17.2						
	classe E-3 para-agricole							
	classe E-4 autres usages commerciau							
INDUSTRIE		classe A	art. 20.2					
		classe B	art. 20.2					
		classe C	art. 20.2					
		classe D extracteur	art. 17.5,20.2					
		classe E récupération, recyclag	art. 20.2					
		classe F traitement boues, lisier	art. 20.2					
PUBLIC ET		classe A-1 services gouvernementau						
		classe A-2 santé, éducatio						•
		classe A-3 centres d'accuei						
INSTITUTIONNEL		classe A-4 services culturels et communautaire		•	•			
		classe A-5 sécurité publique,voiri						
		classe A-6 lieux de culte						
		classe B parcs, équipements récréatif		•	•	•		
		classe C équip. publics	art. 7.5.2	• [1]	• [2]		•	
		classe D infras. publiques		•	•	•	•	•
AGRICOLE		classe A agriculture et foré	art. 21.1					
		classe B élevage	art. 21.1					
		classe C activités complémentaire						
		classe D animaux domestique	art. 21.2					

Notes particulières:

[1] limité à stationnement public

[2] limité à stationnement public et à station de pompage

[3] limité aux pistes cyclables, sentiers de piétons, sentiers de randonnée ainsi qu'à l'aménagement de traverses pour fins agricoles et d'infrastructures linéaires d'utilité publique. Dans le cas des véhicules motorisés, seules les pistes de motoneige sont autorisées sous réserve de respecter toute réglementation provinciale qui y est applicable.

Ville d'Acton Vale

grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones					
			306	307	308	309	310	
NORMES	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (m)	art. 6.2.1.2	7,6	7,6	3	7,6	7,6
		marge de recul latérale min. (m)		3	3	2	3	3
		somme des marges de recul latérales min. (m)		12	12	4	12	12
		marge de recul arrière min. (m)		6	6	3	6	6
	BÂTIMENT	hauteur maximale (étage)		3	3	2	3	3
		hauteur maximale (m)		—	—	—	—	—
		façade minimale (m)		—	—	—	—	—
		profondeur minimale (m)		—	—	—	—	—
		superficie min. au sol (m ca)		—	—	—	—	—
	RAPPORTS	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		30	30	—	30	30
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		—	—	—	—	—
	AUTRES NORMES	normes patrimoniales	art. 14.3					
		zones à risque d'inondation	art. 17.1.1	●	●	●	●	●
		zones à risque d'érosion	art. 17.1.2					
projet intégré								
PIIA								
DIVERS	AMENDEMENT							
	Notes particulières:							